

M. ORTON : Je dois dire que l'honorable député est aussi loin du but qu'il vise que lorsqu'il a tué la vache au lieu de toucher la porte de grange sur laquelle il tirait.

M. CAMERON (Middlesex) : Je n'ai pas la prétention de comprendre la proposition soumise par le promoteur du bill, mais je soutiens qu'on peut y voir beaucoup de chose en l'examinant au simple point de vue du sens commun. En ma qualité de représentant d'un comté agricole, je connais les besoins de ses habitants et je sais quelles sont les difficultés qu'éprouve un cultivateur lorsqu'il se trouve dans la nécessité de s'adresser à une banque.

Je ne crois pas que les propositions exposées par l'honorable député dans le discours qu'il a fait à l'appui de sa motion puissent donner le remède demandé, et je crois qu'il faut des moyens beaucoup plus simples pour faire face aux exigences de la classe agricole. C'est mon sentiment qu'en prenant les moyens de fournir de plus grandes facilités par l'établissement de banques locales dans les différentes parties du pays où l'on peut avoir des garanties de réalisation facile, le gouvernement ou le ministre des finances pourraient fort bien, en accordant son attention à la chose, faire une œuvre favorable aux intérêts d'un nombre considérable de contribuables. Depuis quelques années la classe agricole s'est livrée, dans une forte proportion, à l'élevage du bétail de préférence à la culture du grain. Le résultat a été qu'il lui a fallu beaucoup plus de capital que lorsqu'elle ne produisait que du grain. Si les cultivateurs se procurent pour leurs terres tout le stock dont ils ont besoin, il leur faut pendant certaines parties de l'année au moins s'adresser quelque part pour avoir de l'argent. Presque invariablement les banques refusent de prêter de l'argent, et il s'ensuit que le cultivateur doit se procurer ailleurs à des taux nécessairement élevés. Il me semble qu'avec les moyens simples que je recommande—l'établissement de banques locales—qui accorderaient aux cultivateurs la protection du gouvernement, qui empêcheraient les fortes banques de les chasser après qu'ils sont établis, nous leur fournirions le moyen d'avoir l'argent nécessaire, qui leur est actuellement refusé. Il lui faudra peut-être plus tard s'adresser à un voisin. Dans de pareilles occurrences—et elles sont plutôt la règle que l'exception—les banques, comme on le sait fort bien, entretiennent un préjugé—préjugé peu justifiable, je crois, mais qui n'en est pas moins un préjugé. Je ne sais si l'expérience des autres parties du pays est la même que celle de la section que je représente; mais je sais fort bien qu'un cultivateur qui y est possesseur de 200 acres de terre représentant une valeur de \$10,000, et s'adresse à une banque avec un effet portant la signature conjointe d'un ami et la sienne, et que si la banque lui refuse de l'argent il se voit forcé d'emprunter de l'argent d'un voisin. Mais de cela il résulte inévitablement qu'il est obligé d'emprunter cet argent à un taux d'intérêt beaucoup plus élevé que celui exigé ordinairement par les banques. Si c'est là l'expérience acquise—comme c'est généralement le cas—je soutiens que le but de cette proposition doit être pris en considération par cette Chambre. Les rapports du commerce et de la navigation établissent le fait que l'élevage du bétail est une industrie qui augmente considérablement, et que l'an dernier, comme exportation, cette industrie a été la plus considérable.

Nous voyons aujourd'hui que la politique du gouvernement a eu du moins pour but ostensible d'encourager les industries qui enrichissent le pays. J'aimerais à savoir quelle est l'industrie canadienne qui mérite plus la faveur du gouvernement que celle de l'élevage du bétail lorsqu'elle est bien conduite. C'est mon opinion que tout ce qu'on a fait jusqu'à présent a eu pour effet de nuire à cette industrie et que les banques ont empiré la situation. On voit que l'industrie manufacturière peut obtenir des banques le capital nécessaire à ses entreprises; on voit que les importateurs reçoivent une aide considérable du fait que les banques leur sont favorables, et l'on voit aussi que notre système actuel

de banques repose sur un principe en vertu duquel le cultivateur se trouve dans l'impossibilité d'emprunter même un seul dollar à ces institutions. Puisqu'il en est ainsi, il y a sans doute lieu de faire une pareille proposition, et si peu favorable que je sois au moyen suggéré par l'honorable député,—remède qui serait pire que le mal, attendu, si je comprends bien, que chaque cultivateur qui profiterait des avantages de ce plan serait en pratique l'endosseur de tous les autres avantages,—je pense qu'une mesure qui aurait pour effet d'établir des banques locales munies d'un bon système administratif qui les placeraient hors de l'atteinte des tendances absorbantes des institutions plus fortes, serait d'un grand bénéfice pour une de nos industries les plus importantes, une industrie sur laquelle, en fin de compte, nous devons beaucoup compter chaque fois que nous avons besoin d'un revenu additionnel pour le pays. D'après l'expérience que j'ai prise chez moi, je sais que dans une des deux banques qui se trouvent dans mon comté, les dépôts s'élèvent à quatre fois le montant de l'escompte, et que dans l'autre les dépôts de la localité sont plus que suffisants pour les affaires de l'institution. S'il en est ainsi, je demeure convaincu qu'il ne s'agit aucunement d'un principe comme celui dont parle le promoteur de la proposition afin de trouver les moyens de faire face aux besoins des cultivateurs, lesquels ne désirent avoir que les facilités fournies par nos lois relatives aux banques pour faire leurs opérations de la façon la moins onéreuse possible. Je suis sûr que si la chose se faisait, l'intérêt exigé de la classe agricole serait réduit au-dessous des taux qu'il lui faut actuellement payer, et que l'industrie de l'élevage du bétail, qui augmente chaque année d'importance dans une grande partie de la province de l'Ontario, recevrait un élan considérable.

Sir JOHN A. MACDONALD : Il est bon d'avoir entendu le discours que vient de prononcer l'honorable député. Il a parlé de la proposition soumise à la Chambre; mais on ne peut dire de même des messieurs qui l'ont précédé, et dont l'un a dit à mon honorable ami (M. Orton) dans un style peu parlementaire, que sa motion n'était qu'un leurre pour tromper ces électeurs; et d'autres l'ont accusé d'abandonner ses commettants pour aller s'établir dans le Nord Ouest, ce qui faisait qu'il ne s'occupait plus d'eux. L'honorable député de Wellington-Nord (M. McMullen) s'est opposé à la motion en se servant de semblables arguments.

M. McMULLEN : Non.

Sir JOHN A. MACDONALD : Il a voulu le ridiculiser, en disant que c'était un leurre; que le besoin ne s'en faisait pas sentir; que nous avons déjà de trop grandes facilités; ou en d'autres mots qu'il serait beaucoup mieux pour les cultivateurs s'ils avaient des moyens plus restreints encore de se procurer de l'argent. Mais il a oublié cela dans la phrase suivante, et il a dit que le vrai moyen de venir en aide au cultivateur serait pour le gouvernement de réduire le taux de l'intérêt dans les banques d'épargne, ce qui rendrait plus abondant dans les banques l'argent à prêter. Que veut l'honorable député? Veut-il que le gouvernement rende le prêt de l'argent plus facile en volant aux domestiques et aux hommes de peine. Veut-il que les cultivateurs aient moins de facilités encore pour emprunter, si, comme il le dit dans sa première déclaration, ils seraient beaucoup mieux, sans les facilités additionnelles. L'honorable député de Middlesex-Ouest (M. Cameron) a dit ce que tout le monde sait, que bien qu'aux yeux des banques le nom d'un cultivateur bien posé soit considéré comme une bonne garantie, cependant d'après notre système actuel nos banques sont des institutions commerciales plutôt que des organisations prêtant de l'argent sur les propriétés foncières ou à des gens qui n'ont que des biens-fonds à offrir comme garantie. Il faut donc que les cultivateurs recourent à d'autres moyens; qu'ils s'adressent aux compagnies de placements, aux sociétés de prêt et de construction, et le reste, plutôt qu'aux banques telles qu'actuellement constituées. Il me semble que mon